



## **Concours Régional - Modèle & Allures "D" ECAHO**

Show affilié à l'European Arab Horse Show Commission sous le n°076-2016/MOR

### **Au Haras National d'El Jadida**

**Le 16 juillet 2016**

### **AVANT PROGRAMME**

#### **RÈGLEMENT**

Le Concours Régional "D" du Pur-sang Arabe « Modèle et Allures » est organisé par l'Association Royale Marocaine des Eleveurs de Chevaux Pur Sang Arabe, en collaboration avec la Société Royale d'Encouragement du Cheval et la Direction de Développement des Filières de Production.

Ce Concours est reconnu par l'ECAHO, auprès de qui il est affilié. Il est soumis au règlement des concours de la Commission Européenne des Concours de Chevaux Arabes (EAHSC) 2016.

#### **A – Informations Générales**

**Lieu :** Haras National d'El Jadida.  
**Date :** Samedi 16 juillet 2016.  
**Horaire :** A partir de 8h00.

#### **B– Officiels**

**Coordination :** Dr. Lahsen Fdail

**Organisation Générale :** Dr. Mohamed Oussidhoum, Directeur du Haras National d'El Jadida.  
Mr. Issam Touati

**Accueil des Eleveurs :** Commission Show

**Secrétariat:** ARMECPSA

**Jury de Terrain:** Dr. Abderazzak Hmidani (MAR) Juge Stagiaires: Dr. Faik Ameur  
Dr. Abdelouahad Maâgoul (MAR) Dr. Adil Aliat  
Mme. Pilar Caverro Pino (ESP) Dr. Oussama Ait Zati  
Mme. Noémie Zeller (SWZ)

**Comité Disciplinaire :** Dr. Malak Benamar  
Dr. Ali Younès Abbassy  
Dr. Abderrahim Zejjari  
Mr. Abbas El Hamri

**Vétérinaire de Service :** Dr. Karima Farid

**Commissaire de Ring :** Mr. Jalil Jaha

**Animation:** Mr. Said Khouya

**Gestion de Notes:** Mme. Leila Hachlaf  
Mme. Lalla Amina El Alaoui

**Affichage des Notes :** 3 Assistants (Eléments du Haras National).

## C – Conditions Générales

Le Concours Régional du Pur-Sang Arabe « Modèle et Allures » de catégorie « D » est ouvert à tout cheval arabe n'ayant pas d'origines courses et inscrit au Stud-book Marocain avant la date de clôture des inscriptions : **24/06/2016**.

- Seuls, les Chevaux appartenant aux Eleveurs dont l'Élevage ou lieu de détention des chevaux relève de la circonscription du haras national d'El Jadida peuvent participer à ce concours.
- Un éleveur ou propriétaire ne peut participer qu'à un seul Concours Régional.
- Les chevaux seront présentés à la main, à l'arrêt, au pas et au trot au moyen d'un filet de présentation approprié.
- Les présentateurs seront habillés d'une tenue correcte sans aucune marque ou signe distinctif.
- Le Comité disciplinaire peut refuser la participation de tout cheval rétif ou ayant un problème sanitaire majeur.
- Toute manifestation discourtoise et toute désobéissance envers les officiels peut entraîner l'élimination d'un cheval, quelque soit son classement.
- Chaque Eleveur doit désigner le présentateur pour tout cheval engagé.

**C1- Les Chevaux Champions Gold, Silver et Bronze 2015 ne pourront pas participer à ce concours, le championnat National leur est ouvert.**

**C2 – a- Seront qualifiés à participer au Championnat National les chevaux classés 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> dans leurs classes ainsi que ceux ayant obtenu une note moyenne de 88 points et plus aux concours régionaux.**

**b – Les chevaux n'ayant obtenu qu'une note moyenne égale ou inférieure à 82 points aux concours régionaux ne seront pas qualifiés à participer au Championnat National.**

**C3- Un Cheval importé au cours de l'année 2016 ne peut participer, la même année, aux concours régionaux D ; Les épreuves du championnat national lui sont ouvertes à condition d'être inscrit au Stud Book Marocain.**

**C4- Le Concours Régional ne sera ouvert qu'aux Chevaux relevant de la même région ou y ayant été stationnés au moins 6 mois avant la date du concours.**

**C5- A l'Engagement, Joindre :**

- Copie du document d'accompagnement (certificat d'origine, carte d'immatriculation) du cheval.
- Copie du certificat vétérinaire de vaccination contre la grippe équine accompagnée d'une copie du volet "vaccination" du document d'accompagnement. En l'absence de document d'accompagnement, joindre une copie du carnet de vaccination, comportant l'identification du cheval dûment certifiée par un vétérinaire, particulièrement le numéro du transpondeur et le numéro SIREMA, ainsi que les vignettes des vaccins utilisés.

**C6- Le nom du Présentateur doit être indiqué sur le formulaire d'engagement.**

## D – Concours

Les classes sont prévues comme suit :

<b>Classe 1</b>	Poulains de 1 an (nés en 2015)
<b>Classe 2</b>	Pouliches de 1 an (nées en 2015)
<b>Classe 3</b>	Poulains de 2 ans (nés en 2014)
<b>Classe 4</b>	Pouliches de 2 ans (nées en 2014)
<b>Classe 5</b>	Poulains de 3 ans (nés en 2013)
<b>Classe 6</b>	Pouliches de 3 ans (nées en 2013)
<b>Classe 7</b>	Femelles de 4 à 6 ans (nées entre 2012 et 2010)
<b>Classe 8</b>	Femelles de 7 à 11 ans (nées entre 2009 et 2005)
<b>Classe 9</b>	Femelles de 12 ans et plus (nées en 2004 et avant)
<b>Classe 10</b>	Mâles de 4 à 6 ans (nés entre 2012 et 2010)
<b>Classe 11</b>	Mâles de 7 ans et plus (nés en 2009 et avant)

## E – Notation

Les chevaux sont jugés individuellement, à l'arrêt, au pas et au trot. Pour chaque cheval, chacun des juges attribuera :

- Une note sur 20 pour **le type**
- Une note sur 20 pour **la tête et l'encolure**
- Une note sur 20 pour **le corps et ligne de dos**
- Une note sur 20 pour **les membres**
- Une note sur 20 pour **les mouvements.**

## F – Dotations

Les dotations se feront en :

- Coupe : au premier de chaque classe.
- Flots : aux 3 premiers de chaque classe.
- Les Prix et toutes indemnités seront déterminés par La convention annuelle 2016 avec le partenaire de tutelle.

## G– Responsabilité

Le comité d'organisation décline toute responsabilité concernant les éventuels accidents, dégâts matériels, maladies ou dommages causés par autrui sur le terrain de concours.

## H – Réclamations

Toute réclamation peut être déposée par écrit auprès du Comité disciplinaire, au plus tard une heure après l'infraction prétendue. Chaque réclamation doit être accompagnée d'un montant de 1000,00 Dirhams en espèces.

## I – Engagements des chevaux

Les fiches d'engagement sont individuelles : un seul cheval inscrit par fiche.

**LES FORMULAIRES D'ENGAGEMENT DOIVENT ÊTRE ENVOYÉS A :**

**L'ASSOCIATION ROYALE MAROCAINE DES ELEVEURS DE CHEVAUX PUR-SANG ARABE.**

Secteur 22, Résidence Al Arz – Imb. J – 1<sup>er</sup> étage – Appt. 3 - Hay Ryad - Rabat

Tél : 05 37 71 41 70 / Fax: 05 37 71 41 73.

Email : [armecpsa@menara.ma](mailto:armecpsa@menara.ma) / [armecpsa@gmail.com](mailto:armecpsa@gmail.com)

**La Date limite d'inscription : 24/06/2016**  
**Aucune inscription ne sera prise en considération après cette date.**